



AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE

DELIBERATION ATC/CA/4/3 PORTANT DESIGNATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT DE L'ATC

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2024

Le conseil d'administration de l'Agence du Tourisme de la Corse s'est réuni le 13 novembre 2024 à 14h00 à l'Agence du Tourisme de la Corse ainsi qu'en format dématérialisé Teams, sous la présidence de Madame Angèle BASTIANI, Conseillère exécutive, Présidente de l'ATC.

ETAIENT PRESENTS :

*Mmes et MM. François SORBA, Muriel FAGNI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Don Joseph LUCCIONI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Juliette PONZEVERA, Marc SIMONI, Mario ZANNIER, Benoît CHAUDRON, Christian COSTA, Pierre-Jean RUBINI.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

*Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Angèle BASTIANI ;
*Mme Vanina CHIARELLI-LUZI à Mme Muriel FAGNI ;
*M. Hervé VALDRIGHI à M. François SORBA ;
*M. Ghjuvan'Santu LE MAO à M. Don Joseph LUCCIONI
*M. Paul-André ACQUAVIVA à M. Mario ZANNIER,
*M. Ludovic SUSINI à M. Pierre-Jean RUBINI,
*M. Gérard TAPIAS à M. Benoît CHAUDRON.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

*Mmes et MM. Christelle COMBETTE, Georges MELA, Jean-Michel SAVELLI, Charlotte TERRIGHI, Jean-Christophe ANGELINI, Pierre POLI, Véronique PIETRI, Serena BATTESTINI, Pierre NEGRETTI, Dominique DI MENZA, Jean-Charles MARTINELLI, Jean-Marc VENTURI, Guy LANNOY, Carole LECCIA, Jacques COSTA, Jean TOMA.

MEMBRES CONSULTATIFS PRESENTS OU REPRESENTEES :

*Mme Martine STAEBLER, Payeur de Corse.

MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXUSES ET NON REPRESENTEES :

- *M. le Président du Conseil Exécutif de Corse ;
- *M. le Préfet de Corse ;
- *M. le Président de l'Agence de Développement Economique de la Corse ;
- *M. le Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse ;
- *M. le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse ;
- *M. le Président de l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse ;
- *M. le Président de l'Office Hydraulique de la Corse ;
- *Mme la Présidente de l'Office des Transports de la Corse.

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS :

Pour l'Agence du Tourisme de la Corse :

- *M. Frédéric PETRUCCI, directeur ;
- *M. Gérard PERALDI, secrétaire général ;
- *Mme Marguerite de PERETTI, assistante de Direction.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°91/428 du 13 mai 1991 portant statuts de la Collectivité Territoriale de Corse ;

Vu la délibération n° 92/105 AC de l'Assemblée de Corse du 30 septembre 1992 portant adoption des statuts de l'Agence du Tourisme de la Corse et les textes modificatifs successifs ;

Vu l'arrêté n° 21/007 CE du Président du Conseil exécutif de Corse du 6 juillet 2021 portant désignation de Mme Angèle BASTIANI, Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse ;

Vu l'arrêté n° 24/038 CE du Président du Conseil exécutif de Corse du 6 février 2024 portant désignation de Mme Angèle BASTIANI, Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse ;

Vu la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers ;

Vu l'arrêté n° 21/173 CE du Président du Conseil exécutif de Corse du 21 septembre 2021 et suivants portant désignation des membres du conseil d'administration de l'Agence du Tourisme de la Corse ;

Vu la délibération n° ATC/CA/5/2 en date du 11 décembre 2018 portant modification du règlement intérieur de l'Agence du Tourisme de la Corse ;

Vu la délibération n° ATC/CA/5/2 en date du 15 décembre 2021 portant désignation des présidents des commissions de l'ATC.

Sur rapport de sa Présidente

Après en avoir délibéré

ARTICLE PREMIER :

DESIGNE, à l'unanimité des membres présents ou représentés, Monsieur Attilius CECCALDI comme nouveau président de la commission Développement de l'Agence du Tourisme de la Corse prévue dans son règlement intérieur.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Agence du Tourisme de la Corse et de la Collectivité de Corse.

AIACCIU, le 13 novembre 2024